



# Conseil d'établissement

Procès-verbal

## Conseil d'établissement

Lundi 28 avril 2025

### Présences

Membres parents : Joannie Deragon  
Claudia Goulet  
Marilène Lalande  
Caroline Deneault  
Serge Létourneau (absent)

Membres du personnel : Fanny Lamoureux  
Nathalie Rouleau  
Dominique Fourestié

Direction : Stéphane Bouthillier

---

Ouverture de la rencontre à 18 h 30.

### 1. Accueil et présences

M. Létourneau est absent.

### 2. Question du public

Mme Marie-Claude Poirier, mère d'un de nos élèves, souhaite connaître la position du conseil face au redécoupage du centre de service. Mme Poirier adore l'école Fernand-Séguin et appréhende la « grande » école pour son enfant. Mme Deragon explique que le conseil allait en discuter ce soir. M. Bouthillier prend la parole et explique que tout découle de la nouvelle école Jacques-Leber. Le visage de l'école de la Magdeleine va changer. L'école Jacques-Leber accueillera les élèves de 4 écoles de Saint-Constant. Ces élèves feront tout leur secondaire à cette école. Les élèves de Piché-Dufrost seront redirigés vers la Magdeleine pour faire leur secondaire 1 à 5.

Mme Poirier souhaite savoir combien d'élèves seront à la Magdeleine et M. Bouthillier répond qu'il y aura plus ou moins 2000 élèves. Également, elle souhaite aussi savoir pourquoi notre école est touchée par le redécoupage. M. Bouthillier explique que Fernand-Séguin déborde d'élèves et cela fait en sorte que les élèves sauront une transition, ils auront seulement la transition du primaire au secondaire au lieu de vivre une deuxième transition après la 3<sup>e</sup> secondaire. De plus, chaque école secondaire définira leurs offres de profils, pour plus d'informations se référer à l'Avis public sur le site de notre centre de services scolaire. Le conseil transmettra la demande par écrit de Mme Poirier au centre de services

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 28 avril 2025



Mme Deragon procède à la lecture de l'ordre du jour.  
Mme Goulet propose l'adoption de l'ordre du jour.

**Adopté à l'unanimité (C.É.1167-09-23)**

#### **4. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 mars 2025**

Mme Deragon procède également à la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre.  
Mme Lalande propose l'adoption du procès-verbal.

**Adopté à l'unanimité (C.É.1168-09-23)**

#### **5. Correspondance**

Aucune correspondance.

#### **6. Comité de parents**

M. Létourneau est absent, mais M. Bouthillier prend la parole pour parler de la soirée des bénévoles. Lors de cette soirée, il a pris la parole pour parler de Mme Karolyn Bonin, présidente de l'OPP de l'école. Mme Sylvie Tourigny, animatrice de la soirée, a offert des billets à tous les gens qui étaient présents lors de cette soirée.

#### **7. Budget initial 25-26 (Adoption)**

M. Bouthillier présente le budget initial de l'an prochain aux membres, il manque le budget d'investissement dans les règles budgétaires. Mme Goulet propose l'adoption du budget initial.

**Adopté à l'unanimité (C.É.1169-09-23)**

#### **8. Principes encadrant les frais chargés aux parents (Approbation)**

M. Bouthillier explique que nous chargeons un maximum de 50,00\$ pour les cahiers maison et un maximum de 110,00\$ pour les fournitures scolaires pour un total de 160,00\$. Mme Fourestié et Mme Rouleau nomment que c'est le statu quo de leurs côtés. Le conseil va dans le même sens. Mme Goulet approuve les principes.

**Approuvé à l'unanimité (C.É.1170-09-23)**

#### **9. Service de garde**



**a. Budget du SDG (Adoption)**

Mme Lamoureux présente le budget du service de garde. Mme Lalande propose l'adoption du budget.

**Adopté à l'unanimité (C.É.1171-09-23)**

**b. Heures d'ouverture et de fermeture (Approbation)**

Mme Lamoureux nomme que les heures du service de garde changeront l'an prochain pour répondre mieux aux besoins des parents, donc ce dernier ouvrira à 6h45 au lieu de 6h30 et fermera à 17h45 au lieu de 17h30. Mme Lalande approuve les heures d'ouverture et de fermeture du service de garde.

**Approuvé à l'unanimité (C.É.1172-09-23)**

**c. Règles du SDG (Approbation)**

Mme Lamoureux présente les règles du service de garde. Mme Goulet propose l'approbation des règles du service de garde.

**Approuvé à l'unanimité (C.É.1173-09-23)**

**d. Débarcadère (Information)**

Mme Lamoureux informe les membres des nouveautés au niveau de débarcadère pour l'an prochain. Les membres du conseil sont tous en accord avec les changements que Mme Lamoureux a apportés.

**e. Semaine du service de garde (Information)**

Mme Lamoureux informe ce qu'elle fera pour la semaine des services de garde.

**10. OPP (suivi des activités)**

L'OPP a fait 540,00\$ de profit lors de la soirée Bingo. Également, l'OPP souhaite accompagner la famille Lepage et a demandé au traiteur « Le Lunch » de fournir le dîner à l'élève pour le reste de l'année.

**Activités éducatives (approbation)**

**a. Sortie au parc Safari**

Le tout aura lieu le 17 juin prochain, le prix d'entrée est de 20,00\$ et l'autobus 11,50\$ pour un total de 31,50\$. Mme Lalande approuve la sortie.

**Approuvé à l'unanimité (C.É.1174-09-23)**



#### **b. Marche de la famille**

Il y aura une marche de la famille le 1er mai prochain, le départ de la marche se fera à 12h45-12h50 jusqu'au parc. Mme Lalande approuve également.

**Approuvé à l'unanimité (C.É.1175-09-23)**

#### **11. Coups de cœur**

Mme Goulet fait part de son coup de cœur pour l'implication des parents, comme à la danse ainsi qu'au théâtre des lecteurs organisé par Mme Rouleau. M. Bouthillier souligne l'implication de l'OPP.

#### **12. Autres points à ajouter**

##### **a. Redécoupage**

Mme Deneault fait part de sa position face au redécoupage. Elle trouve que la Magdeleine est beaucoup plus difficile au niveau des conflits, plusieurs cas lourds. Il y a eu beaucoup d'alertes (confinement) dans les dernières années.

Mme Goulet aimerait qu'il y ait une priorisation pour les programmes (profil) comme exemple 70% de la clientèle serait du territoire et 30% viendrait d'ailleurs.

Mme Lalande ne savait pas qu'il y avait plusieurs profils, en revanche, la seule préoccupation qu'elle a est que la Magdeleine est une grosse école. D'ailleurs, Mme Rouleau nomme que nous préparons les élèves à cette grande transition.

Le tout sera présenté le 14 mai prochain, Mme Deragon, M. Bouthillier ainsi que Mme Poirier seront présents lors de cette soirée.

##### **b. Soirée du 14 mai**

Mme Deragon, M. Bouthillier ainsi que Mme Poirier se sont inscrits à la soirée du 14 mai en lien avec le redécoupage.

##### **c. Budget C.É.**

Il y a un budget de 400,00\$ pour le conseil d'établissement. Mme Deneault propose l'adoption du budget.

**Adopté à l'unanimité (C.É.1176-09-23)**



Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20 h 45.

---

Signature de la présidente

---

Signature de la direction